

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 292 promulguant le décret du 12 octobre 1911 modifiant celui du 20 novembre 1882 sur le régime des Colonies.

n° 292

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
4 novembre 1911

Numéro JO
n° 181 du 01/12/1911

Date du numéro
1 décembre 1911

VISAS

Le Gouverneur p. i. de la Côte Française des Somalis et Dépendances, Chevalier de la Légion d'Honneur : Vu l'ordonnance organique du 48 septembre 1884 rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 20 novembre 1882 sur le régime financier des Colonies

Vu le décret du 12 octobre 1911 modifiant le décret susvisé ;

TEXTE INTÉGRAL

Article premier. — Est promulgué à la Côte Française des Somalis pour y être exécuté suivant sa forme et teneur le décret du 12 octobre 1911, modifiant celui du 20 novembre 1882, sur le régime financier des Colonies. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, communiqué partout où besoin sera et publié au Journal Officiel de la Colonie

CASTAING.